

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil de la Municipalité de L'Islet tenue le 3 août 2015 à 19 h 30 à l'édifice municipal sis au 284 boul. Nilus-Leclerc et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Madame	Dominique Gaudreau
Messieurs	Jean-François Pelletier Alexandre Jolicoeur Raymond X. Caron Fernand Poitras
Siège n° 3	vacant.

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Caron, maire.

Colette Lord agit à titre de secrétaire.

208-08-2015

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Sous réserve d'y ajouter le point suivant :

- Approbation – Tarification 2016 – Camping Rocher Panet;

il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que présenté, le projet d'ordre du jour suivant :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal du 6 juillet 2015;
3. Adoption du règlement #186-2015 concernant l'adoption d'un programme de mise aux normes des installations septiques et abrogeant le règlement 182-2015;
4. Résolution – Mandater Premier Tech Aqua comme personne désignée pour effectuer l'entretien des systèmes UV des propriétaires visées et autoriser la signature du contrat d'entretien conformément au règlement 184-2015;
5. Demande d'aide financière – MTQ – Aménagement de l'intersection des routes 132 et 285;
6. Avis de motion d'un règlement modifiant les règlements d'urbanisme;
7. Adoption d'un premier projet de règlement modifiant les règlements d'urbanisme;
8. Détermination de la date de la réunion de consultation publique – Modification des règlements;
9. Demande d'étalement des heures de travail – Commission des Normes du Travail du Québec;
10. Mise en vente de l'immeuble sis au 135, rue Notre-Dame;
11. Demande de partage des données du portail de gestion des matières résiduelles (GMR) de Recyc-Québec avec la MRC de l'Islet;

12. Renouvellement – Demande d’admissibilité à la signalisation touristique – ATR Associés du Québec;
13. Autorisation d’achat – Souffleuse à neige – Les Équipements Pierre-Paul Beaulieu inc.;
14. Autorisation d’achat – Ordinateur portable – Bureautique;
15. Autorisation de travaux – Déplacement du point de raccordement – 10 rue du Quai – Hydro Québec;
16. Autorisation de signature – Contrat de vente de terrain – Madame Marie-Pier Fournier;
17. Autorisation de signature – Entente de tarification pour les opérations de comptes entreprises;
18. Autorisation d’inscription – Colloque de zone – ADMQ zone Beauce-Côte-Sud;
19. Autorisation de travaux – Cours d’eau de la Savane;
20. Autorisation d’annulation – Résolution n° 188-07-2015 – Demande de dérogation mineure – 521 chemin des pionniers est;
21. Adoption des comptes et des différents documents financiers;
22. Correspondances :

Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches	Compte-rendu – Visite de soutien - Dépôt du rapport annuel personnalisé 2014;
--	---

Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli	Copie de la résolution – Offre de service de la Co-éco concernant la collecte des matières résiduelles regroupée;
--------------------------------------	---

Monsieur Jean D’Amour Ministre délégué aux Transports et à l’implantation de la stratégie maritime	Plan d’action 2015-2020;
---	--------------------------

Madame Lise Thériault Vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Lanaudière	Mise en place d’un Programme d’aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;
--	---

Poste Canada	Réduction possible des heures d’ouverture pendant les jours de semaine au bureau de poste de L’Islet-sur-Mer;
--------------	---

Ville de Montmagny	Remerciements aux municipalités situées sur le parcours – Grand Défi Pierre Lavoie;
--------------------	---

Ministère des Transports	Subvention de 10 000 \$ - Aide à l’amélioration du réseau routier municipal (chemin Lamartine Ouest);
--------------------------	---

Commission de Protection du territoire agricole	Réponse défavorable – Demande d’aliénation – Monsieur Marcel Bernier;
---	---

Madame Brenda-Gail Keating	Sollicitation – Défi 24 hrs Archibald / Tour du Lac Beauport 8-9 août 2015;
----------------------------	---

Commission municipale

Décision – Constatation de la fin de mandat d'un membre du conseil - Madame Nathalie Bourbeau;

23. Varia;
24. Période de questions;
25. Levée de l'assemblée.

209-08-2015

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 6 JUILLET 2015 :

Il est proposé par monsieur Raymond X. Caron, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance tenue le 6 juillet 2015.

210-08-2015

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 186-2015 CONCERNANT L'ADOPTION D'UN PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 182-2015 :

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement # 186-2015 concernant l'adoption d'un programme de mise aux normes des installations septiques et abrogeant le règlement 182-2015.

211-08-2015

MANDAT - PREMIER TECH AQUA - ENTRETIEN DES SYSTÈMES UV DES PROPRIÉTAIRES :

Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que proposé, les modalités du contrat de service à intervenir avec la compagnie Premier Tech Aqua à l'égard de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet.

Il est de plus résolu d'autoriser monsieur André Caron, maire et Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Islet ledit contrat.

212-08-2015

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MTQ – AMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION DES ROUTES 132 ET 285 :

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a bénéficié, au cours de l'été 2015, des services de madame Joëlle Gendron, stagiaire de deuxième cycle en architecture et aménagement du territoire à l'Université Laval;

CONSIDÉRANT QUE dans son rôle d'agente de planification urbaine, madame Gendron a répertorié les besoins du milieu en matière de développement urbain et a élaboré des propositions d'aménagement pour résoudre des problèmes particuliers;

CONSIDÉRANT QUE l'intersection de la route 285 et de la route 132 est identifiée comme un carrefour stratégique, laquelle présente plusieurs problématiques en matière de sécurité et de signalisation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au ministère des Transports du Québec d'inclure l'aménagement de l'intersection de la route 132 et de la route 285 dans leurs travaux de pavage prévus en 2016 sur la route 132.

Il est de plus résolu d'inclure à la demande le croquis réalisé par madame Gendron ainsi que les éléments justifiant cette demande.

213-08-2015 **AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS D'URBANISME :**

Madame Dominique Gaudreau, conseillère, donne avis que, lors d'une prochaine réunion, un règlement modifiant les règlements d'urbanisme sera présenté pour adoption.

Une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

214-08-2015 **ADOPTION D'UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS D'URBANISME :**

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire modifier les règlements d'urbanisme suivants :
156-2013 concernant l'émission des permis et certificats;
158-2013 concernant le zonage;
160-2013 concernant la construction.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le premier projet de règlement modifiant les règlements d'urbanisme.

215-08-2015 **DÉTERMINATION DE LA DATE DE LA RÉUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE – MODIFICATION DES RÈGLEMENTS :**

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers de fixer au 8 septembre 2015 à 19 h 30, la réunion de consultation publique prévue dans le cadre du processus d'adoption des modifications des règlements d'urbanisme.

216-08-2015 **DEMANDE D'ÉTALEMENT DES HEURES DE TRAVAIL – COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL DU QUÉBEC :**

CONSIDÉRANT QUE de par l'adoption de la résolution 306-10-2014, la municipalité formulait, auprès de la Commission des Normes du Travail, une demande visant l'étalement des heures de travail des salariés de travaux publics sur une base autre qu'une base hebdomadaire, à condition que la moyenne des heures de travail soit équivalente à la norme prévue de la loi ou des règlements;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption d'une telle politique par ladite commission a permis aux employés de bénéficier des avantages suivants :

- Rotation équitable du personnel les fins de semaine et congés;
- Pouvoir de planification d'activités personnelles et familiales;
- Meilleure qualité de vie des employés;
- Cédule de travail connue par les employés.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la Commission des Normes du Travail, de renouveler l'autorisation d'étalement des heures de travail pour le personnel affecté au service de déneigement pour la saison 2015-2016.

Il est de plus résolu de préciser que la période de travail servant de base pour l'étalement des heures de travail et par conséquent, aux fins du calcul des heures supplémentaires, s'échelonna, à nouveau, sur 4 semaines de travail soit 160 heures.

217-08-2015

MISE EN VENTE DE L'IMMEUBLE SIS AU 135, RUE NOTRE-DAME :

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble sis au 135 de la rue Notre-Dame est jugé excédentaire aux besoins de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cet immeuble constituait le bureau et le garage de l'ancienne Municipalité de L'Islet-sur-Mer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la vente de l'immeuble précité.

218-08-2015

DEMANDE DE PARTAGE DES DONNÉES DU PORTAIL DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (GMR) DE RECYC-QUÉBEC AVEC LA MRC DE L'ISLET :

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'alinéa 2 de l'article 53.23 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), la MRC de L'Islet doit procéder à la révision de son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR);

CONSIDÉRANT QU' il serait plus efficient si la MRC de L'Islet avait directement accès aux informations de la municipalité et aux données inscrites au portail GMR de RECYC-QUÉBEC afin de compléter le PGMR;

CONSIDÉRANT le caractère confidentiel des données appartenant à chacune des municipalités et contenues sur le portail GMR de RECYC-QUÉBEC;

CONSIDÉRANT le caractère essentiel des informations nécessaires afin de compléter le Plan de gestion des matières résiduelles;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers que RECYC-QUÉBEC soit autorisé à donner accès à la MRC de L'Islet et aux données provenant des municipalités qui sont inscrites au portail GMR de RECYC-QUÉBEC.

219-08-2015

RENOUVELLEMENT – SIGNALISATION TOURISTIQUE – ATR ASSOCIÉS DU QUÉBEC :

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le contrat de signalisation touristique à intervenir avec l'ATR à l'égard du Camping Rocher Panet.

Il est de plus résolu d'accepter, et ce, annuellement pour une période de trois ans, les frais de 1 950.32 \$ imposés par ladite association.

Enfin, il est résolu de préciser que cette somme sera prélevée à même les argents du camping.

220-08-2015

AUTORISATION D'ACHAT – SOUFFLEUSE À NEIGE – LES ÉQUIPEMENTS PIERRE-PAUL BEAULIEU INC. :

Il est proposé par monsieur Raymond X. Caron, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 22 000 \$ plus taxes, l'achat d'une souffleuse à neige de la compagnie Les Équipements Pierre-Paul Beaulieu inc.

- 221-08-2015 **AUTORISATION D'ACHAT – ORDINATEUR PORTABLE – BUREAUTIQUE :**
- Il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 1 104.95 \$ plus taxes, l'achat d'un ordinateur portable pour les besoins du service administratif.
- Il est de plus résolu de préciser que cette somme, non prévue au budget, sera prélevée à même la rémunération du membre du conseil dont le siège est vacant.
- 222-08-2015 **AUTORISATION DE TRAVAUX – DÉPLACEMENT DU POINT DE RACCORDEMENT – 10 RUE DU QUAI – HYDRO QUÉBEC :**
- Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 1 029.03 \$ taxes incluses, les travaux reliés au déplacement du point de raccordement des installations électriques de la piscine et du Camping.
- Il est de plus résolu de préciser que cette somme sera prélevée à même les argents du Camping Rocher Panet.
- 223-08-2015 **AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT DE VENTE DE TERRAIN – MADAME MARIE-PIER FOURNIER :**
- Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 20 000 \$ plus taxes, la vente du terrain connu et désigné comme étant le lot 4 790 793 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de L'Islet, lequel terrain est situé sur l'avenue de la Perdrix.
- Il est de plus résolu d'autoriser monsieur André Caron, maire et Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de L'Islet, l'acte de vente à intervenir avec madame Marie-Pier Fournier à l'égard de cette transaction.
- 224-08-2015 **AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE DE TARIFICATION POUR LES OPÉRATIONS DE COMPTES ENTREPRISES :**
- Il est proposé par madame Dominique Gaudreau et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, pour la somme de 425 \$ par mois, les frais fixes imposés à l'égard des opérations des comptes entreprises à la Caisse Desjardins du Nord de L'Islet incluant ceux reliés au Système Informatisé de Perception des Comptes (SIPC).
- Il est de plus résolu d'autoriser monsieur André Caron, maire et Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Islet l'entente de tarification en vigueur jusqu'au 30 juin 2017.
- 225-08-2015 **AUTORISATION D'INSCRIPTION – COLLOQUE DE ZONE – ADMQ ZONE BEAUCE-CÔTE-SUD :**
- Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la secrétaire-trésorière à participer au colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra les 9 et 10 septembre 2015 à l'Hôtel Le Manoir du Lac Etchemin.
- Il est de plus résolu de défrayer, pour la somme de 100 \$ les frais d'inscription à ce colloque auxquels s'ajoutent les frais de séjour et de déplacement.

226-08-2015

AUTORISATION DE TRAVAUX – COURS D’EAU DE LA SAVANE :

CONSIDÉRANT QU’ en vertu de la Loi sur les compétences municipales, la MRC de L’Islet détient la compétence exclusive en matière de travaux dans tous les cours d’eau;

CONSIDÉRANT QU’ une demande d’entretien d’une partie du cours d’eau de la Savane a été déposée à la MRC de L’Islet afin d’améliorer l’écoulement des eaux;

CONSIDÉRANT QUE les deux contribuables visés acceptent d’assumer les frais rattachés à de tels travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l’unanimité des conseillers de demander à la MRC de L’Islet d’entreprendre les démarches afin que soient exécutés des travaux d’entretien du cours d’eau de la Savane et, plus précisément, sur le terrain connu et désigné comme étant les lots 3 372 784, 3 372 785 et 3 372 786 du cadastre du Québec, circonscription foncière de L’Islet, lesquels appartiennent respectivement à la Ferme Seigneuriale inc. et monsieur Germain Leclerc.

227-08-2015

AUTORISATION D’ANNULATION – RÉSOLUTION N^o 188-07-2015 – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 521 CHEMIN DES PIONNIERS EST :

CONSIDÉRANT-QUE de par l’adoption de la résolution 188-07-2015, la municipalité de L’Islet refusait la demande de dérogation formulée par le propriétaire du 521 chemin des Pionniers Est et, demandait à ce dernier de se conformer à la réglementation en démolissant l’ensemble des murs construits sur la nouvelle galerie;

CONSIDÉRANT QUE des vérifications ont été faites par la municipalité auprès du service juridique « Première ligne » à l’égard de ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE suite à quoi, le service juridique établit que le portique serait autorisé et que la dérogation ne serait pas nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE l’inspecteur ne peut délivrer un permis en contradiction à la décision du conseil de refuser la dérogation;

CONSIDÉRANT QU’ il y a lieu de ne pas causer préjudice au propriétaire de l’immeuble;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l’unanimité des conseillers d’annuler la résolution n^o 188-07-2015 et autoriser l’émission du permis pour la réalisation des travaux, tel que demandé.

228-08-2015

ADOPTION DES COMPTES ET DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS FINANCIERS :

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter la liste des comptes à payer en date du 31 juillet 2015 pour la somme de 274 000.14 \$ ainsi que les comptes à payer du Camping Rocher-Panet et de la piscine pour la somme de 47 550.59 \$.

229-08-2015

SOLLICITATION – DÉFI 24 HRS ARCHIBALD / TOUR DU LAC BEAUPORT 8-9 AOÛT 2015 :

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un soutien financier de 25 \$ à madame Brenda-Gail Keating pour sa collecte de fonds formulée dans le cadre du Défi 24Hr Archibald qui consiste à parcourir le tour du Lac Beauport sur une période de 24 heures.

230-08-2015

ACCEPTATION - TARIFICATION 2016 - CAMPING ROCHER-PANET :

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que proposée, la tarification applicable au Camping Rocher Panet pour la saison 2016 :

TARIFICATION 2016	
Saisonniers	
- lot intérieur	1 055.00 \$
- lot en bordure du fleuve	1 250.00 \$
Mensuel	
- lot intérieur	655.00 \$
- lot en bordure du fleuve	730.00 \$
Site par service	
- sans service (tente, vélo, équip. suppl.)	18.25 \$
- 2 services	31.00 \$
- 3 services	36.00 \$
- extra (bord du fleuve)	6.00 \$
Autres	
- visiteur (par personne)	3.00 \$
- droit d'entrée annuel :	
- 1 personne	22.00 \$
- 2 personnes	37.00 \$
- 3 à 5 personnes maximum	64.00 \$
- bois	5.00 \$
- dîner (par personne)	2.00 \$
- douche (par personne)	2.00 \$
- autres (savon, écusson, etc.)	1.00 \$
- glace	3.00 \$
- coucher	5.00 \$
- vidange des boues (non applicable pour les citoyens de L'Islet)	10.00 \$
- entrée électrique – 50 ampères	50.00 \$
- laveuse	50.00 \$
- sècheuse	50.00 \$
- cuisinière	50.00 \$
- frigidaire	50.00 \$
- congélateur	50.00 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Conformément à l'article 150 du Code municipal, une période de questions a eu lieu lors de la présente séance.

231-08-2015

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

À 20 h 17, il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente assemblée soit et est levée.

Je soussignée, Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de L'Islet, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées au cours de cette session.

Colette Lord, directrice générale
et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Par _____ maire

Par _____ directrice générale et secrétaire-trésorière